BULLETIN D'ADHESION Veuve ou veuf

Photo



2A2T Chez M. Pascal TRUSCH 10, rue Jean Monnet 54200 Ecrouves

<u>Important !</u> Pour les assurances : tous les participants à une activité doivent être enregistrés à l'Amicale et détenir une carte d'adhérent.

Nom et prénom :	
Tél.:Mail:	
Qui était le conjoint décédé : Tringlot : actif – réserviste - retraité – cadet - engagé – appelé (Rayer les mentions qui ne le concernent pas)	
Fait à : Le :	Signature :
L'adhésion à l'amicale implique le respect des statuts, des règlements, et de l'esprit de l'Amicale.	
Bulletin à retourner avec votre règlement à : 2A2T Chez M. Pascal TRUSCH 10, rue Jean Monnet	

Cotisation annuelle au tarif de : 10 euros.

Complétez également la partie verso

Chèque libellé à l'ordre de : Amicale des Anciens du 516 et du Train du Toulois Joindre une photo d'identité